

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La mission de la Clinique Juge est de faire bénéficier aux patients de la meilleure qualité de vie tout au long du séjour. Cette mission s'exprime à tous les niveaux, dans les activités de soins prodigués aux patients.

Mais la prise en compte de la santé et de l'environnement doit aussi trouver son prolongement dans la maîtrise de nos activités ou processus qui ont un impact sur l'environnement interne ou externe de la Clinique.

L'impact du fonctionnement des établissements de santé n'est pas neutre sur l'environnement : consommateur de matières premières et producteur de multiples déchets les cliniques sont génératrices de risques environnementaux.

Soucieux à la fois de répondre aux nouvelles contraintes légales et aux attentes du public, notre structure entend se mobiliser et œuvrer pour améliorer la qualité environnementale au sens le plus large.

Cet engagement doit se traduire par la prise en compte, dans notre stratégie de développement, d'une nouvelle dimension environnementale, pleinement intégrée dans notre système de management de la qualité.

Une politique ambitieuse et concrète

Notre engagement se traduit par des axes forts :

- o Mobilisation de tous les acteurs institutionnels ;
- o Mobilisation de tous les professionnels ;
- o Création d'un groupe de travail ;
- o Réalisation d'un diagnostic énergétique ;
- o Déclinaison de la stratégie dans un programme annuel ;
- o Communication des objectifs aux professionnels.

L'affaire de tous, chaque jour

La Clinique Juge est un lieu ouvert. Les projets sont portés quotidiennement par les salariés et doivent aussi être partagés par le public fréquentant notre établissement: ne pas fumer, économiser l'eau et l'énergie, contribuer à la propreté, préserver le confort visuel et sonore, signaler les risques,... autant d'attitudes par lesquelles chacun contribue à préserver la santé et l'environnement de tous.